



# INFOCÉANS

BULLETIN D'INFORMATION DE LA RÉGION DU QUÉBEC — AOÛT - SEPTEMBRE 2011/VOLUME 14/NUMÉRO 4

## LE BAR RAYÉ DE L'ESTUAIRE DU SAINT-LAURENT SUR LA VOIE DU RÉTABLISSEMENT

### L'INSCRIPTION

En juin dernier, la population de bars rayés de l'estuaire du Saint-Laurent a été inscrite à la *Loi sur les espèces en péril* (LEP) et est maintenant protégée en vertu de cette loi.

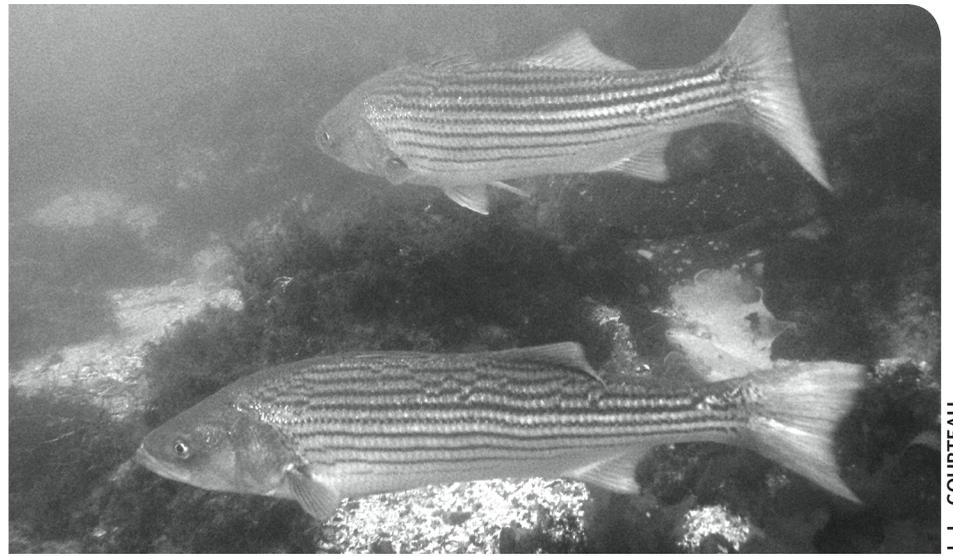
Le bar rayé de l'estuaire du Saint-Laurent est disparu du fleuve et de l'estuaire du Saint-Laurent depuis plus de 40 ans. En 2004, le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) a désigné cette population disparue du Canada. Cependant, grâce à un programme de réintroduction du ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec (MRNF), le bar rayé y est maintenant officiellement de retour et prêt à reprendre la place qu'il a laissée.

### LE PROGRAMME DE RÉTABLISSEMENT

Afin de protéger et de soutenir son rétablissement, Pêches et Océans Canada a développé, en collaboration étroite avec le MRNF et d'autres partenaires, un programme de rétablissement qui est maintenant publié sur le Registre public des espèces en péril ([registrelep.gc.ca](http://registrelep.gc.ca)). Ce document stratégique a pour but de restaurer, dans le Saint-Laurent, une population de bars rayés qui se reproduirait et se maintiendrait d'elle-même, sans causer de perturbation dans la communauté biologique. On y retrouve entre autres les mesures de rétablissement, et un habitat essentiel y est désigné, soit l'anse Sainte-Anne à La Pocatière. Avant que ce document devienne officiel, le public a jusqu'au 4 septembre 2011 pour le commenter.

### LA REMISE À L'EAU OBLIGATOIRE

Étant protégé par la *Loi sur les espèces en péril*, il est interdit de tuer, de nuire ou de capturer des bars rayés de la population de l'estuaire du Saint-Laurent ou encore de détruire leur habitat essentiel. Bien qu'encore peu nombreux, des bars rayés sont régulièrement capturés accidentellement lors de certaines activités de pêches commerciales et sportives. Le programme de rétablissement autorise les pêcheurs à exercer des activités de pêche sportive ou commerciale sous



J. L. COURTEAU

certaines conditions. Par exemple, tout bar rayé de la population de l'estuaire du Saint-Laurent capturé à la pêche sportive ou commerciale doit être remis immédiatement à l'eau de façon à maximiser ses chances de survie.

### LA PARTICIPATION

En remettant adéquatement à l'eau les bars rayés capturés, vous leur donnez une chance de se reproduire et vous contribuez ainsi au rétablissement de cette espèce au Québec. Vous trouverez plus d'information sur le site Internet de Pêches et Océans Canada au [www.dfo-mpo.gc.ca](http://www.dfo-mpo.gc.ca), dans la section *Espèces aquatiques en péril*.

Jacinthe Beauchamp et Marthe Bérubé  
Gestion des écosystèmes

## LE NGCC CAP AUPALUK NOUVELLE VEDETTE DE RECHERCHE ET SAUVETAGE



MPO F. SERVANT

Le NGCC *Cap Aupaluk* est une vedette de sauvetage multitâche, tout comme le NGCC *Cap Percé* représenté ici.

Depuis le 5 août 2011, le nouveau navire de relève en recherche et sauvetage de la Garde côtière canadienne (GCC), le NGCC *Cap Aupaluk*, est en activité au Québec.

Cette vedette de recherche et sauvetage permettra à la Garde côtière canadienne de prolonger la durée de vie des navires de cette classe puisque les travaux d'entretien pourront être effectués en temps opportun, sans nuire à sa capacité d'intervention. Le navire de relève NGCC *Cap Aupaluk* sera donc en fonction dans les différentes bases de recherche et sauvetage, selon les besoins opérationnels.

Au Québec, la GCC dispose de six autres embarcations de recherche et sauvetage, basées à Cap-aux-Meules, Rivière-au-Renard, Havre-Saint-Pierre, Québec, Tadoussac et Kegaska.

La Garde côtière canadienne nomme la classe de ses navires de recherche et sauvetage selon les caractéristiques géographiques des caps ou des baies du Canada. La municipalité du village nordique d'Aupaluk est située au Québec et signifie « là où la terre est rouge ».

Nathalie Letendre  
Communications

Dépêches

2

3

Nouvelles publications

4

Condamnations

4

# CLIMATOLOGIE DE LA SURFACE DE LA MER

Les températures de surface de la mer ont une influence importante sur les processus océanographiques biologiques, affectant par exemple la floraison du plancton végétal et le développement de certaines espèces marines. Depuis 1994, le laboratoire de télédétection de l'Institut Maurice-Lamontagne capte et traite les images provenant de satellites météorologiques afin de calculer la température de surface de la mer.

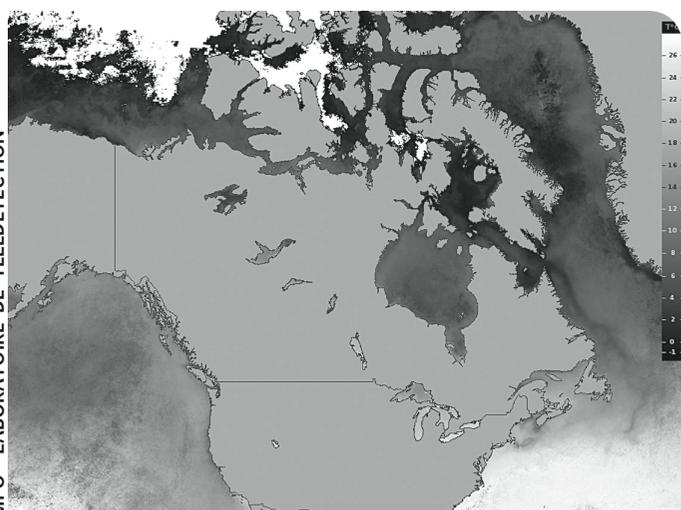
Ces calculs prennent en compte des données mesurées par des instruments déployés en mer (bouées océanographiques et thermographes en milieu côtier), afin de valider l'information fournie par les images satellitaires. Grâce à un projet financé par l'Agence spatiale canadienne, le laboratoire de télédétection a récemment complété sa banque de données afin d'inclure les images provenant des années 1985 à 1994. Cette banque de données a été traitée pour générer des cartes journalières des températures de la mer à l'échelle nationale (incluant l'océan Arctique). Ces cartes ont ensuite été analysées afin de produire une climatologie couvrant 25 années, de 1985 à 2009.

## DES IMAGES RÉVÉLATRICES

Les images permettent de mieux comprendre les facteurs qui influencent la température de surface dans les eaux côtières canadiennes ainsi que l'évolution de ces facteurs en fonction des saisons. Par exemple, ces images ont permis d'étudier le lien entre les températures de l'air, le couvert de glace et les températures de la surface de la mer dans la baie d'Hudson.



Température de surface moyenne, le 15 janvier, de 1985 à 2009, dans l'hémisphère Nord-Ouest.



Température de surface moyenne, le 15 août, de 1985 à 2009, dans l'hémisphère Nord-Ouest.

Ces images sont en couleurs dans la version Web d'Infocéans.

Pierre Larouche  
Sciences

Il a ainsi été démontré que les températures en août avaient augmenté de près de 2 degrés depuis 25 ans, principalement en raison de la diminution plus hâtive du couvert de glace, qui expose plus longtemps la surface de la mer à la radiation solaire. La grande résolution des images a aussi montré l'effet de processus physiques locaux comme des remontées d'eau froide sur la température de surface de la mer. Un travail similaire entrepris pour le golfe du Saint-Laurent a permis de déterminer que le taux de réchauffement de la couche de surface était d'environ 1,5 degré sur 25 ans.

Les images montrent aussi à quel point la dynamique de la côte est canadienne est complexe avec la présence de deux grands courants marins, le Gulf Stream et le courant du Labrador, et de fortes différences de températures saisonnières (par exemple dans le golfe du Saint-Laurent). Dans le Pacifique Nord, on remarque surtout la présence d'une région d'eaux plus froides reliée à la présence d'une gyre (tourbillon d'eau océanique formé d'un ensemble de courants marins).

## DES APPLICATIONS BIOLOGIQUES

Parmi les applications biologiques de ces séries temporelles, notons la possibilité de déterminer les stratégies alimentaires de mammifères marins en relation avec les zones où la température varie de façon importante sur une courte distance, ou encore de déterminer comment le taux de réchauffement de la couche de surface peut influencer la croissance d'espèces marines.

# HYDROGRAPHE D'UN JOUR À BORD DU NGCC F.C.G. SMITH

C'est par une journée radieuse et un fleuve calme que Geneviève Parent et son père, de la rive sud de Montréal, ont participé à une mission hydrographique à bord du NGCC *F.C.G. Smith*, en partance de Trois-Rivières.

Geneviève est une des gagnantes du concours cartographique organisé par l'Association canadienne des sciences géomatiques et la Fondation du Cégep Limoilou. Pêches et Océans Canada y collaborait pour une première fois cette année en remettant un prix *Coup de cœur*. Geneviève est ainsi devenue hydrographe d'un jour.

Nos visiteurs ont effectué une tournée de sécurité, puis ont pu observer les manœuvres servant à déployer les bras qui portent les nombreux transducteurs de chaque côté du navire. Geneviève et son père ont

pu apprécier les explications des hydrographes, qui ont présenté les technologies et équipements utilisés pour mesurer avec précision le fond du chenal maritime et détecter toute obstruction ou haut-fond. Le travail effectué à bord leur a permis de voir le résultat des données mesurées et le détail pouvant être obtenu.

Les visiteurs ont également pu observer les manœuvres délicates exécutées par la capitaine Chantal Chagnon lorsqu'il faut *chausser* une bouée en la plaçant entre les deux coques du catamaran afin de sonder les bords du chenal.

Cette mission aura permis à notre jeune hydrographe d'un jour et à son père, qui a tout autant apprécié l'expérience, d'en apprendre davantage sur l'aspect hydrographique de la géomatique ainsi que de l'importance de ce travail pour assurer la sécurité du

## Dépêches

# TU CHERCHES UN EMPLOI D'ÉTÉ STIMULANT?

La Garde côtière canadienne est à la recherche d'étudiantes et étudiants motivés pour faire partie du service d'embarcations de sauvetage côtier, à l'été 2012.



MPO R. JINCHEREAU

Si le sauvetage, la prévention et la navigation t'intéressent, cet emploi est pour toi. Plus qu'un simple travail, c'est une chance inouïe de faire partie d'une équipe de recherche et de sauvetage des plus efficaces!

Les étudiantes et étudiants intéressés à postuler doivent s'assurer de répondre aux exigences du Programme fédéral d'expérience de travail étudiant (PFETÉ) et de pouvoir démontrer qu'ils et elles satisfont à tous les critères de sélection.

Pour plus de renseignements, consulte le site [www.marinfo.gc.ca](http://www.marinfo.gc.ca), sous *Possibilités de carrière*, puis *Programme d'emplois étudiants*.

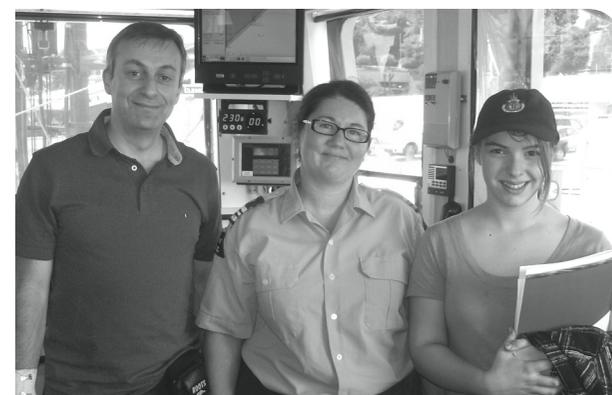
Tu peux également composer le 1-866-660-6948 ou le 418-649-6830.

## SONDAGE MARINFO

Répondez à quelques questions et aidez-nous à vous aider!

Dans le but d'améliorer sans cesse sa prestation de services, la Garde côtière canadienne, région du Québec, effectue présentement une refonte de son site Internet *MarInfo*.

Prenez quelques minutes pour remplir notre sondage. Il se trouve sur la page d'accueil du site, au [www.marinfo.gc.ca](http://www.marinfo.gc.ca).



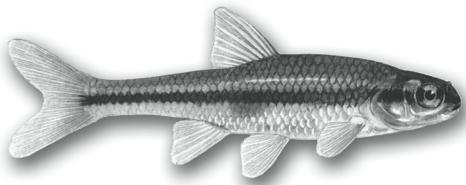
Geneviève Parent et son père, Bernard Parent, en compagnie de la capitaine Chantal Chagnon.

transport maritime et des plaisanciers qui sillonnent les eaux du fleuve.

Robert Dorais  
Sciences

## ESPÈCES EN PÉRIL PLAN DE GESTION DU MÉNÉ D'HERBE

Le méné d'herbe est un petit poisson d'eau douce en péril appartenant à la famille des cyprinidés qui vit dans l'est de l'Amérique du Nord. Au Canada, l'espèce ne se retrouve que dans l'est de l'Ontario et dans le sud-ouest du Québec. On connaît peu ce petit poisson qui ne dépasse pas 6 cm de longueur et qui vit moins de 3 ans. Les facteurs responsables de son déclin sont principalement la pollution d'origine agricole, urbaine et industrielle, la modification du régime hydrique, la perte de végétation riveraine et les changements climatiques.



NYSDEC

Le méné d'herbe a été inscrit comme espèce préoccupante en vertu de la *Loi sur les espèces en péril*. Pêches et Océans Canada a collaboré avec les gouvernements de l'Ontario et du Québec et d'autres organisations intéressées afin de préparer un plan de gestion. L'objectif général de ce plan est de maintenir et accroître les populations de méné d'herbe, de protéger les endroits qui abritent l'espèce et de veiller à ce que des populations viables soient présentes dans l'ensemble de l'aire de répartition de l'espèce en Ontario et au Québec.

La protection des espèces est une responsabilité qui incombe à tous. Pour en savoir plus sur le travail à effectuer afin d'aider le méné d'herbe, consultez le plan de gestion. Ce plan se trouve sur le Registre public des espèces en péril au [www.registrelep.gc.ca](http://www.registrelep.gc.ca).

## MISSION SCIENTIFIQUE DANS LE GOLFE DU SAINT-LAURENT

En juin dernier, une équipe scientifique de l'Institut Maurice-Lamontagne (IML) embarquait pour un séjour dans le golfe du Saint-Laurent à bord du *Teleost*, un navire de la Garde côtière dédié aux activités scientifiques. Après un parcours de 3327 milles nautiques et 20 jours de travail effectué jour et nuit, l'équipe revenait avec des milliers de données et d'échantillons. De quoi occuper plusieurs personnes, dans les laboratoires de l'IML, durant les quelques mois que nécessiteront la validation et le contrôle des données ainsi que l'analyse des résultats. Au total, 126 stations, dont certaines sont visitées depuis plus de 65 ans, ont été échantillonnées pour répondre aux trois objectifs principaux suivants.

### LES CONDITIONS ENVIRONNEMENTALES

D'abord, des données océanographiques ont été récoltées dans le cadre du Programme de monitoring de la zone Atlantique (PMZA). Ce programme décrit et caractérise les masses d'eau selon divers paramètres : les paramètres physiques tels que la température et la salinité de l'eau ainsi que l'amplitude et la direction des courants; les paramètres chimiques comme la quantité d'oxygène dissous et la teneur en éléments nutritifs; les paramètres biologiques comprenant la biomasse et la composition du phytoplancton et du zooplancton, lesquels constituent la base de la chaîne alimentaire.

Ces données servent à calculer des indices environnementaux qui permettent de suivre la variabilité saisonnière, annuelle et interannuelle des conditions du climat océanique et de l'état de l'écosystème du Saint-Laurent.

Alain Gagné  
Sciences



MPO

### LE MAQUEREAU

Ensuite, des échantillons de plancton ont été prélevés à 65 stations réparties dans tout le sud du golfe dans le but d'évaluer l'abondance des œufs de maquereau. Ces résultats sont utilisés pour calculer un indice d'abondance de la population reproductrice. Cet indice est présenté périodiquement à une revue par les pairs et est utilisé dans l'avis scientifique du maquereau. Les échantillons de plancton sont aussi utilisés pour étudier les communautés larvaires présentes dans le sud du golfe au moment du relevé.

### LES MAMMIFÈRES MARINS

Finalement, des données de type acoustique provenant de trois sondes AURAL (*Autonomous Underwater Recorder for Acoustic Listening*), qui ont été récupérées après avoir passé l'hiver sous l'eau, ont aussi été récoltées. Ces sondes servent à l'enregistrement des sons sous-marins. Elles permettent d'évaluer le niveau de bruit ambiant et, lorsque des vocalises sont détectées, de suivre le passage des mammifères marins dans le golfe du Saint-Laurent et près du détroit de Cabot.

## AIDES À LA NAVIGATION : DES BESOINS EN CONSTANTE ÉVOLUTION

Vous vous interrogez sur les raisons qui motivent la Garde côtière canadienne (GCC) à installer des bouées et des structures surmontées de lanternes pour aider les navigateurs ?

Sachez que les techniciens aux aides à la navigation de la GCC suivent une méthodologie qui est citée en référence par l'Association internationale de signalisation maritime (AISM). Celle-ci leur permet de concevoir et de réviser les systèmes d'aides à la navigation selon les risques spécifiques à un site et les types de navires qui le fréquentent.



MPO M. CARRIER

Les systèmes d'aides assurent une navigation sécuritaire, mais ne devraient jamais suppléer les pratiques normales et prudentes de navigation. Ils sont conçus en considérant que les navigateurs ont à bord des cartes marines à jour, un compas, une boussole et des publications nautiques.

Les aides à la navigation peuvent :

- signaler les abords des havres, les chenaux et les routes recommandées;
- mener à des quais gouvernementaux et des ports de pêches et identifier les dangers à proximité de ces voies navigables;
- guider les navigateurs dans des zones bien cartographiées;
- permettre l'approvisionnement de collectivités isolées.

Le Ministère n'est toutefois pas tenu de fournir des aides dans les situations suivantes :

- emplacements pour lesquels il manque des cartes adéquates;
- au profit d'un seul utilisateur;
- aux endroits où il existe des ententes avec d'autres autorités;
- aux endroits où les niveaux de fiabilité visés pour les aides ne peuvent être maintenus.

Les systèmes d'aides sont révisés en moyenne aux cinq ans, principalement selon :

- la fréquence des incidents;
- les changements dans le trafic ou les activités;
- les changements dans les risques;
- les changements technologiques;
- l'entretien ou le remplacement pour des raisons de fiabilité.

La révision des systèmes d'aides comprend quatre étapes et une consultation en continu des usagers.

La première étape est l'analyse de l'emplacement. Pour chaque site, le technicien recueille des données

sur la météo (vents, vagues, visibilité), la bathymétrie et les conditions de marées et de courants. Il valide ensuite ces données auprès des utilisateurs. Le technicien compile également les caractéristiques des navires et les trajets empruntés, le volume du trafic et les particularités du rivage. Chaque système d'aides est conçu de façon à être perceptible au moins 75 % du temps au cours du pire mois de la saison de navigation.

La deuxième étape consiste à dresser une liste préliminaire des risques tels que la distance d'un danger ou du passage d'un autre navire, la largeur minimale du chenal ou les angles de virage, puis à leur attribuer une importance.

Lors de l'analyse des besoins, la troisième étape, le technicien évalue l'effet cumulatif des risques afin de mesurer la capacité du système actuel à les atténuer, et cherche à améliorer l'efficacité des systèmes.

La dernière étape, l'analyse opérationnelle, détermine la combinaison et le type d'aides requis (la portée visuelle, sa couleur, son utilisation de jour ou de nuit, sa fonction comme marqueur de virage, de mouvement latéral et de marqueur de danger sur la route de navigation, etc.). C'est également à cette étape que les coûts des propositions envisagées sont analysés.

Au terme de l'analyse, des recommandations sont présentées aux navigateurs du secteur à l'étude. Leurs commentaires sont pris en compte et examinés pour trouver la meilleure solution.

Daniel Lefebvre  
Garde côtière canadienne

## TRAVAUX DE RECHERCHE EN VEDETTE

Le site Web de Pêches et Océans Canada offre régulièrement de nouveaux articles vulgarisés sur des travaux de recherche menés par les équipes scientifiques du Ministère d'un bout à l'autre du pays.

Les articles suivants, traitant de sujets menés au Québec, ont été ajoutés au cours des derniers mois :

- *La mystérieuse migration de l'anguille européenne en partie élucidée*
- *L'Océan Tracking Network fait progresser considérablement la localisation des animaux marins*

Vous trouverez ces articles dans la section *Sciences* du site Web de Pêches et Océans Canada ([www.dfo-mpo.gc.ca](http://www.dfo-mpo.gc.ca)) sous l'onglet *Article vedette*.

## NOUVEAUX AVIS SCIENTIFIQUES SUR INTERNET

Les avis scientifiques suivants sont maintenant sur le site du Secrétariat canadien de consultation scientifique ([www.dfo-mpo.gc.ca/csas](http://www.dfo-mpo.gc.ca/csas)) dans la section *Publications du SCCS*, série *Avis scientifiques (2005 +)*, année 2011 :

- Évaluation du stock de flétan atlantique du golfe du Saint-Laurent (division OPANO 4RST) pour 2009 et 2010 (2011/012)
- Évaluation du stock de flétan du Groenland du golfe du Saint-Laurent (4RST) en 2010 (2011/013)
- Évaluation du potentiel de rétablissement du dard de sable (*Ammocrypta pellucida*) au Canada (2011/020)
- Évaluation des stocks de mye commune des eaux côtières du Québec en 2010 (2011/022)

### Condamnations

## CONDAMNATIONS EN VERTU DE LA LOI SUR LES PÊCHES

Pêches et Océans Canada (MPO), région du Québec, rend public le nom des pêcheurs condamnés pour diverses infractions à la *Loi sur les pêches*. Le MPO continue d'appliquer avec rigueur sa politique de tolérance zéro à l'égard des contrevenants. Le Ministère, dont le mandat est de protéger et de conserver les ressources halieutiques, surveille de très près les activités de pêche. **Pêches et Océans Canada encourage la population à signaler tout acte de braconnage en composant le 1-800-463-9057. Les appels sont confidentiels.**

CONTREVENANT/ DOMICILE	INFRACTION/AMENDE
Marcel Beaudin Léonard Rail Grande-Rivière	Omission de débarquer et de peser tout le poisson sous la supervision d'un observateur à quai. Possession de poissons transformés au point qu'il est difficile d'en déterminer le nombre. <b>1 000 \$ chacun + confiscation du poisson saisi</b>
Jean-François Beaudoin Jean-Marie Jones Blanc-Sablon	Dérogation à leurs conditions de permis de pêche au flétan pour la saison 2010 pour avoir débarqué du flétan de l'Atlantique en l'absence d'un observateur à quai. <b>500 \$ chacun</b>
Noelline Bujold Romuald Durette Nouvelle	Dépassement de la limite autorisée pour la pêche à la mye. <b>500 \$ chacun + confiscation des myes et des articles ayant servis lors de l'infraction</b>
Régis Bujold Percé	Pêche récréative aux poissons de fond en période de fermeture. <b>500 \$</b>
Dan Cotton Rivière-au-Renard	Omission d'effectuer son appel de sortie en mer 12 heures avant le départ. Omission d'avoir un système de surveillance des navires opérationnel lors d'une expédition de pêche. <b>1 500 \$</b>
Dan Cotton Réginald Cotton Rivière-au-Renard	Appels de sortie en mer non conformes et dérogations aux conditions de permis. <b>2 250 \$ (D. C.) 7 650 \$ (R. C.)</b>
Réginald Cotton Rivière-au-Renard	Omission d'effectuer son appel de sortie en mer 12 heures avant le départ. <b>1 000 \$</b>
Alex Dubé Saint-Georges-de-Malbaie	Possession de homards de taille inférieure à la limite permise. <b>750 \$ + confiscation du homard saisi</b>
Denis Dugas Les Méchins Stanislas Hovington Saint-Fabien	Omission de débarquer et de peser tout leur poisson sous la supervision d'un observateur à quai. <b>750 \$ + confiscation du poisson saisi (D. D.) 500 \$ + confiscation du poisson saisi (S. H.)</b>
Emanuel Dugas Sainte-Anne-des-Monts	Omission de remettre à l'eau les prises accidentelles de crabes des neiges. <b>500 \$ + confiscation du flétan saisi</b>
Jean-Marie Duguay Barachois	Possession d'un homard femelle marqué d'une encoche en V. <b>500 \$ + confiscation du homard saisi</b>
Norbert Duguay Saint-François-de-Pabos	Appel en mer non conforme aux conditions de permis. <b>1 000 \$</b>
Félix Dumas Blanc-Sablon	Pêche à la morue en période de fermeture. <b>500 \$</b>
Dominic Gass Sainte-Anne-des-Monts	Omission de remettre à l'eau des flétans de l'Atlantique de moins de 85 cm. <b>500 \$ + confiscation du flétan saisi</b>
Frédéric Henry Carleton	Possession de homards femelles œuvés. <b>2 250 \$</b>
Christian Huard Saint-Godefroi	Dépassement de capture journalière pour la pêche au hareng. <b>2 400 \$</b>

CONTREVENANT/ DOMICILE	INFRACTION/AMENDE
Lionel Jones Blanc-Sablon	Permission à un autre pêcheur d'utiliser son bateau sans autorisation lors de la pêche au crabe. <b>300 \$</b>
Éric Joubert Sept-Îles	Pêche au buccin sans permis et sans conditions valides. Fausse déclaration à des agents des pêches. Dérogation à ses conditions de permis, à 38 reprises, en ne fournissant pas ses journaux de bord à la fin de chaque voyage. <b>1 140 \$</b>
Eddy Lamarre Port-Cartier	Cueillette de myes dans une zone fermée. <b>300 \$</b>
Edward Lavallée Middle Bay	Dérogation à ses conditions de permis de pêche à la morue pour la saison 2010 en ne débarquant pas en totalité sa cargaison de morue. <b>500 \$</b>
Armand Leblond Pohénégamook	Pêche à la mye dans une zone fermée. Possession de myes de taille inférieure à la limite permise. <b>450 \$ + confiscation des myes saisies</b>
Robert Lebouthillier Caraquet, Nouveau-Brunswick	Pêche à la morue sans permis. Dérogation à ses conditions de pêche au sébaste en pêchant la plie. Possession de 5 flétans de taille inférieure à 85 cm. <b>20 000 \$ + ordonnance d'avoir un suivi satellite des navires pour chaque voyage de pêche jusqu'au 5 mai 2015</b>
Jean-Raymond Legresley Newport	Possession de pinces de homard séparées du thorax. <b>500 \$</b>
Wilson McKinnon La Tabatière	Dérogation à ses conditions de permis de pêche à l'appât pour la saison 2009 en ayant tendu son filet à la surface de l'eau. <b>500 \$</b>
Gervais Monger La Tabatière	Pêche au homard sans permis. <b>750 \$</b>
Edgard Montmagny Pabos Mills	Pêche au homard sans permis et durant une période de fermeture. <b>400 \$ + 60 heures de travaux communautaires + probation de deux ans avec condition particulière de ne pas se trouver sur un quai de la Gaspésie + confiscation du homard et saisie de l'engin de pêche utilisé et du véhicule</b>
Darry Noël Sept-Îles	Transbordement illégal de crabes des neiges alors qu'il était détenteur d'un permis commercial. <b>5 000 \$</b>
Jean-Marc Ouellet Grosses-Roches	Utilisation de filets sans étiquettes valides pour la pêche aux poissons de fond. <b>500 \$ + confiscation du poisson saisi</b>
Frédérique Pilote Rivière-du-Loup	Pêche à l'oursin sans permis. <b>1 000 \$ + confiscation des oursins saisis</b>
Danny Poirier Paspébiac	Pêche au maquereau sans permis valide. <b>500 \$</b>

Martin Bourget  
Communications

AOÛT - SEPTEMBRE 2011/VOLUME 14/NUMÉRO 4

Publié par : Pêches et Océans Canada  
Région du Québec  
Direction régionale des communications  
104, rue Dalhousie  
Québec (Québec) G1K 7Y7  
Téléphone : 418-648-2239  
Courriel : [infoceans@dfo-mpo.gc.ca](mailto:infoceans@dfo-mpo.gc.ca)

Directrice : Caroline Hilt

Rédactrice en chef : Karina Laberge

Comité éditorial : Cédric Arseneau, Lyne Beaumont, Paule Blaney, Andréanne Demers, Robert Dorais, Christian Houle, Guy Laberge, Martial Ménard et Chantale Thiboutot

Coordonnateur visuel : Denis Chamard

Collaborateurs : Jacinthe Beauchamp, Marthe Bérubé, Martin Bourget, Pascale Fortin, Alain Gagné, Pierre Larouche, Daniel Lefebvre et Nathalie Letendre

INFOCÉANS renseigne les clients de la région du Québec sur les politiques et les programmes de Pêches et Océans Canada. Pour vous abonner, envoyez une demande à l'adresse ci-contre. Toute reproduction est permise, avec indication de la source. La rédaction souhaite être avisée par écrit de cette utilisation. Aussi disponible sur le site [www.dfo-mpo.gc.ca](http://www.dfo-mpo.gc.ca) sous *Région du Québec*.

ISSN 1485-6069